

Formation DPC

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : REPÉRAGE SYSTÉMATIQUE ET PRISE EN CHARGE

➤ FORMAT

MIXTE (AUDIT - AUDIT) 🕒 8H | SUR SITE OU EN CLASSE VIRTUELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les violences conjugales se définissent comme des violences commises au sein des couples mariés, pacsés ou en union libre. Il est aujourd'hui admis qu'un enfant témoin de violences conjugales est un enfant victime.

En 2020, en France, 102 femmes et 23 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex partenaire et 14 enfants mineurs sont décédés dans un contexte de violences au sein du couple. Chaque année, on estime que 213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences conjugales dans leurs formes les plus graves et que 140000 enfants vivent dans un foyer touché par ces violences.

Ces chiffres sont probablement encore sous-estimés malgré les avancées permises par les plans interministériels de lutte contre les violences. Or, on sait que les conséquences de la violence sur la santé à court, moyen et long terme sont extrêmement délétères et ce dès le plus jeune âge.

Les violences conjugales amènent les victimes à multiplier leurs recours aux soins ce qui en fait un véritable enjeu de santé publique. Les professionnels de santé apparaissent donc comme des acteurs clés dans la prise en charge de ces patients victimes de violences. Néanmoins, ces mêmes professionnels demeurent très peu sensibilisés et formés à cette problématique durant leur cursus pouvant naturellement occasionner un inconfort et des difficultés de terrain.

Cette formation sur les violences conjugales vous permettra de préciser votre rôle capital auprès de ces patients victimes en traitant premièrement des conséquences directes ou indirectes des violences sur la santé de vos patients (mineurs ou majeurs), puis, secondairement en vous permettant d'acquérir les compétences nécessaires à leur repérage et à la rédaction d'un certificat ou d'une attestation de déclaration. Un focus présentera les spécificités du repérage et de la prise en charge pour les personnes vulnérables.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cycle de la violence et la notion d'emprise • Identifier les conséquences des violences conjugales sur la santé • Maîtriser le principe du dépistage systématique • Connaître le dispositif du signalement judiciaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'expliquer les mécanismes de la violence et leurs conséquences à un patient victime • Être en mesure de rédiger un certificat médical ou une attestation professionnelle • Connaître et évaluer les critères du danger encouru • Savoir informer et orienter le patient victime vers les différents professionnels afin d'assurer une prise en charge pluridisciplinaire

➤ PUBLICS

Médecine générale, Sage-Femme, Gynécologie médicale, Gynécologie obstétrique, Psychiatrie

